



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LUTTER CONTRE LA PAUVRETE Evolutions et perspectives Une contribution au débat et à l'action politiques

Ce 20 décembre, le Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, actif au sein du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, remet officiellement son quatrième rapport bisannuel au président de la Conférence interministérielle de l'Intégration sociale. Celui-ci est responsable de sa transmission aux différents gouvernements du pays. Ces derniers sont tenus de débattre du rapport, ainsi que des avis rendus par leurs instances consultatives. Les parlements le reçoivent également.

Le rapport se subdivise en deux parties. La première reflète le débat que le rapport paru en 2005 'Abolir la pauvreté' a suscité aux différents niveaux de pouvoir. Elle s'inspire donc des réactions de décideurs politiques, de cabinets et d'administrations : des évolutions législatives ou des initiatives politiques y sont brossées.

La deuxième partie présente les résultats de quatre concertations thématiques, relatives au droit à l'enseignement, à l'habitat permanent dans les équipements touristiques, au droit effectif à l'énergie et aux chèques-services comme mode d'insertion socioprofessionnelle. Originalité de la démarche : les problématiques sont analysées et les recommandations politiques formulées à partir des expériences d'interlocuteurs qui, à titre personnel ou professionnel, sont confrontés à la pauvreté.

En matière d'accès à l'énergie, Françoise De Boe, coordinatrice adjointe du Service, relève les constats suivants :

- *"la libéralisation fragilise les ménages précaires;*
- *à revenu égal, tous les ménages ne bénéficient pas des mêmes mesures sociales lorsque celles-ci sont liées au statut ;*
- *certaines réalités sont masquées – et dès lors non traitées – par les mesures sociales. Ainsi, l'interdiction de coupure du gaz et de l'électricité durant l'hiver ne signifie pas que les ménages préalablement coupés soient rebranchés ;*

- *les mesures permettant de diminuer la consommation d'énergie, comme les déductions fiscales pour des investissements liés à des économies d'énergie ou les primes pour l'achat de certains appareils de chauffage, n'atteignent pas ou très peu les ménages pauvres"*

"Les médias et les responsables politiques lient généralement le succès des titres-services au nombre d'emplois créés", souligne Henk Van Hootegem, collaborateur du Service. "Mais les acteurs de terrain s'interrogent sur la part considérable des contrats à durée déterminée, sur les contrats de quelques heures/semaine et le revenu qui en découle, sur les conditions de travail très pénibles dans certains secteurs, etc. "

Les constats des différents groupes de concertation révèlent une tendance politique croissante à lutter contre la pauvreté par des mesures qui accentuent la responsabilité individuelle. Ainsi, les compteurs à budget renvoient-ils les ménages à leur propre capacité à recharger leur carte et dès lors à disposer de courant. Ceci alors que le fond du problème - le manque de moyens qui empêche des ménages de satisfaire des besoins de base - est évacué. Cette propension à la responsabilisation est ressentie de façon injuste tant par les personnes concernées que par nombre d'acteurs de terrain. Leur attente de réponses et d'actions politiques fortes reste vive.

Rapport du Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale : « Lutter contre la pauvreté. Evolutions et perspectives. Une contribution au débat et à l'action politiques » - 210 p., téléchargeable sur le site www.luttepauvrete.be et disponible auprès de l'Infoshop du SPF Chancellerie du Premier Ministre – 02/514.08.00.

Pour plus d'informations:

Contact FR

Françoise DE BOE

Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale

Tél: 02-212.31.61

Mail: francoise.deboe@cntr.be

Site web: www.luttepauvrete.be

Contact NL

Henk VAN HOOTEGEM

Steunpunt tot bestrijding van armoede, bestaansonzekerheid en sociale uitsluiting

Tel: 02-212.31.71

Mail: henk.vanhootegem@cntr.be

Website: www.armoedebestrijding.be